

RÉDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 43, près du théâtre de la Fontaine... (Téléphone 0511)

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 - Un an : 18 fr. Nord et Départements limitrophes : Trois mois : 5 francs - Un an : 20 francs

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne... FAITS DIVERS : 0 fr. 75... LOCALES : 1 fr. 00

Les annonces sont reçues aux bureaux de Journal, 47, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 60, rue Valenciennes... TÉLÉPHONE : A ROUBAIX : N° 051 | A LILLE : N° 97

Meilleures nouvelles de Védrières. - Un drame à Fouquières-lez-Lens

Lire plus loin :

Les Dandis : une maison corcée à Pavillon-les-Bois... Le sautoir du « Texas »... Un Courrier japonais : 300 morts.

Politique de franchise

Entre autres supériorités qui le distinguent avantagieusement des autres Programmes... Considérez l'attitude de ses adversaires socialistes, progressistes ou cléricaux.

Après de l'élection législative qui a lieu dimanche, à Chartres, et où le candidat socialiste a assuré, une fois de plus, au second tour, le succès du candidat réactionnaire sur le candidat radical, nous aimons J.-L. Bonnel, président de la Fédération radicale et radical-socialiste de la Seine, nous donne sur ce sujet de la Seine, nous donne sur ce sujet de la Seine, nous donne sur ce sujet de la Seine...

M. Du Bief, écrit J.-L. Bonnel, est né en 1878 à Paris ; ancien marchand forain, ancien cordonnier, il n'habite que depuis un an Chartres, où il a ouvert un commerce de marée ; dans les milieux parisiens, il était connu comme anarchiste militant et propagandiste antimilitariste, et il s'était acquis une certaine réputation par la violence de ses propos et de ses discours. La section unique de Chartres, de tendances réformistes, avait hésité à le désigner comme candidat.

Le Travaillleur d' Eure-et-Loire, « organe de la Fédération du parti socialiste (Section française de l'Internationale ouvrière) », a publié ce morceau de littérature, si ce rouage pontonnage abstrait, dénué de sens, d'une certaine portée progressive, n'hésiterait pas à contre-signer. « Extension de la capacité des syndicats agricoles. Création de prud'hommes agricoles. Liberté de la chasse et de la pêche. Autonomie des communes, décentralisation, etc. »

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

Supposez, demain, le régime républicain menacé, un Bonaparte, un d'Orléans, un général à cheval blanc au noir, tentant un coup de force ; et dites combien de ces républicains d'étiquette se lèveraient pour défendre la liberté contre le Césarisme ou la monarchie.

Et, au point de vue religieux même, quelle dissimulation et quelle hypocrisie ! Cherchez dans les professions de foi des candidats « libéraux » les revendications que formulent quotidiennement leurs journaux, leurs tracts en particulier ; cherchez leurs habiletés diaboliques et calomnieuses contre l'école laïque, contre nos instituteurs ! Vous ne les y trouverez pas.

Des déclarations banales que tout le monde peut contredire sur les questions locales et municipales ; voilà tout le programme ! Nous voudrions parler des progressistes, mais nous ne les voyons nulle part menant le combat électoral sous leur propre drapeau.

« Ou ils n'apparaissent pas, ou quand ils se montrent c'est associés, sous une seule et même liste, aux « libéraux » ou « cléricaux ». Et, comme leurs alliés disposent d'un nombre de suffrages supérieurs à celui sur lequel ils peuvent compter eux-mêmes, il en résulte dans les localités où, comme à Lille, le chef de la Municipalité, tête de liste, est un progressiste, une situation anormale et confuse, qui oblige les candidats à lire leurs opinions et à s'abstenir de toute catégorique déclaration.

En face de ces attitudes embarrassées, de ces réserves habiles et prudentes, et de ces dissimulations, le Parti républicain radical se présente aux électeurs avec son programme, dont il n'a rien à cacher, rien à atténuer, et, sur lequel il est prêt à fournir les plus franches et les plus complètes explications.

« Au point de vue politique, philosophique, religieux, patriotique, économique et social, ses principes sont connus, ils ont été maintes fois affirmés par ses orateurs, ses chefs, ses Congrès. Il n'en dissimule ni n'en altère aucun article. Il a le droit de dire qu'il est le Parti de la clarté des idées et de la franchise du programme.

« Il est ce qui plait aux électeurs. C'est ce franc et loyal programme républicain que consacrera certainement, de nouveau, dimanche, le suffrage universel. Georges ROBERT.

L'Etat de Siège PROCLAME A FEZ

« On a appris, lundi, à Fez, vers la fin de la journée, la proclamation de l'état de siège. Cette proclamation, dont l'origine est due depuis le premier jour, par la colonne française, qui y voyait le moyen d'assurer une plus juste répression.

« Une délégation du sultan, composée du grand vizir, du caïd Fez, du secrétaire de palais, de St Kadour Ben Ghabrit, a donné lecture aux troupes qui s'étaient révoltées d'une proclamation dans laquelle Moulay-Hafid exprime sévèrement sa réprobation de leur attitude et insiste sur ses sentiments d'union et de détente avec la France.

CHRONIQUE DOCUMENTAIRE

LES CONSULS

Les consuls sont des fonctionnaires d'un gouvernement établi en pays étranger pour y protéger les opérations commerciales et les personnes de ses nationaux ; leur institution date du grand mouvement des croisades. Grâce au progrès commercial réalisé par les républiques italiennes et par les villes de la France méridionale, les entreprises commerciales prirent depuis lors de l'extension, des établissements commerciaux, comptoirs ou factoreries, se créèrent à l'étranger.

Les périodes qui menacèrent le commerce à cette époque furent les conquêtes et les gens de mer à organiser une juridiction indépendante de la juridiction locale, ce qui fut d'autant plus aisé que le système de la personnalité des lois, d'après lequel chacun demeurait régi par sa législation d'origine, était alors de droit commun. Les consuls, élus par la corporation des commerçants, étaient chargés non seulement de protéger leurs nationaux, mais ils étaient aussi les juges et les chefs de ces petites colonies, et comme il n'y avait pas à cette époque d'ambassadeurs permanents, ils étaient investis de fonctions diplomatiques.

Peu à peu l'institution se modifia et devint nationale, les souverains nommèrent eux-mêmes les consuls auxquels ils déléguèrent une commission leur donnant le droit d'exercer leurs fonctions, après entente avec les gouvernements intéressés ; les consuls furent confiés à des ambassadeurs permanents et les chargèrent spécialement de la protection des intérêts et des personnes de leurs nationaux. Ils furent en outre subdivisés en deux catégories : les consuls « envoyés » ou consuls de carrière, fonctionnaires ayant droit à un traitement, et les consuls « choisis », notables commerçants qui furent confiés à des charges d'exercer les fonctions consulaires.

« Au point de vue politique, philosophique, religieux, patriotique, économique et social, ses principes sont connus, ils ont été maintes fois affirmés par ses orateurs, ses chefs, ses Congrès. Il n'en dissimule ni n'en altère aucun article. Il a le droit de dire qu'il est le Parti de la clarté des idées et de la franchise du programme.

« On a appris, lundi, à Fez, vers la fin de la journée, la proclamation de l'état de siège. Cette proclamation, dont l'origine est due depuis le premier jour, par la colonne française, qui y voyait le moyen d'assurer une plus juste répression.

« Une délégation du sultan, composée du grand vizir, du caïd Fez, du secrétaire de palais, de St Kadour Ben Ghabrit, a donné lecture aux troupes qui s'étaient révoltées d'une proclamation dans laquelle Moulay-Hafid exprime sévèrement sa réprobation de leur attitude et insiste sur ses sentiments d'union et de détente avec la France.

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

« Naturellement, M. Du Bief n'a pipé mot de collectivisme, et quand il s'est expliqué sur la propriété privée, c'est en revendiquant la propriété individuelle, sans autre transformation en « propriété collective » ou « communale », cet unifié s'est empressé d'imiter ses camarades et de pérorer l'évangile marxiste. Son circonflexe détaché en français est allégué, sans autre commentaire, PAYSANNE EST UNE PROPRIÉTÉ SACRÉE. »

UN MINISTRE A LILLE

M. Guist'hau visite nos Ecoles

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau a visité hier divers établissements d'enseignement. Il a admiré l'esprit d'initiative des hommes du Nord et a fait part aux professeurs du Lycée de tout l'intérêt qu'il porte aux études classiques.

M. Guist'hau écoute avec un vif plaisir les savantes explications de M. Lamblin, qui dit coquettement en luttant aujourd'hui contre la tuberculose. Puis un lunch est servi aux visiteurs.

A LA MAISON DES ETUDIANTS

Il est d'heure moins le quart lorsqu'on arrive à la Maison des Etudiants. Les étudiants sont groupés dans la salle des fêtes. Le ministre est salué d'acclamations et au vu de la vice-président de l'Union, M. Lacroix, prononce l'allocution suivante :

« Monsieur le Ministre, Messieurs, C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

« Nous sommes, vous le savez, le 1^{er} Mai, jour de la fête internationale du Travail. C'est pour moi une grande joie de vous recevoir en notre Maison, tout en regrettant que nous ne puissions, malheureusement, empêcher de passer le jour d'aujourd'hui, d'une façon plus digne de tels honneurs.

DEMAIN :

Industries coloniales et exotiques

par Paul HUBERT

Un Drame de l'adultère

à Fouquières-lez-Lens

Une épouse infidèle tuée par son amant

A Fouquières-lez-Lens, rue de Montigny, habitait le jeune couple d'Alexandre Housin, 35 ans, originaire de Montigny-Gobelle, et Berthe Housin, 34 ans, née à Lille. Les deux époux, mariés il y a une dizaine d'années, étaient de caractère absolument différents. L'homme, placide, bon enfant, sans vice ni défaut, avait choisi comme compagnie, une femme jeune, entreprenante, coquette, volage, la galante, complaisante. Le mariage, malgré ce contraste de caractères, s'était passé en douceur. L'homme admettait sans rien dire ce que faisait son épouse. Il aimait même son bûcher enjoué, il se plaisait à entendre ses gaies propos, aussi jamais ne lui vint-il à l'idée d'être jaloux, de soupçonner sa conduite, de se fâcher, de lui reprocher de rien faire, de vendre, désignée par habitué, sa commune comme une infidèle plus que d'habitude. Voici brièvement dépeints deux personnages mêlés à la tragédie.

Reste l'amant devenu un meurtrier. L'amant, âgé de 35 ans, se nomme François Blanchard. Il est originaire de Billy-Montigny, veuf, père de quatre enfants. Il quitta plusieurs fois le pays pour aller travailler dans les charbonnages belges. Pendant le séjour qu'il fit, l'an dernier, à l'étranger, sa femme mourut le 20 août à Quersgrou. Resté avec ses enfants, âgés de 12, 10, 6 et 4 ans, dont les deux aînés sont très beaux, l'autre boiteux, il revint à Fouquières pour vivre cité de la fosse N° 6 des mines de